L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX : rue de Chartres 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 JANVIER 1863. | Entre Bienv

Nouvelle-Orléans :
SAMEDI MATIN, 24 JANVIER.

DOUBLE FEUILLE.— On trouvera dans notre seconde page les annonces du shérif, celles des compagnies d'assurance, les départs des navires et le feuilleton de l'*Abeille*.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 59—épaules blé sarrasin et marchandises diverses.

Par Vincent & Co, à 10 heures, dans la rue de la Douane, No 64—indiennes.

Par E. Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 54—jambons, bœuf, bacon, maquereaux, thé, beurre, &c, &c.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au Picayune Tier, immédiatement au-dessous du dépôt du chemin de fer des Opelousas, la cargaison du brick Beaver—A 10 heures, dans la rue des Magasins, No 47—marchandises diverses.

Et au No 47, rue des Magasins—tabac—Au No 69, rue Tchoupitoulas—farine.

Par R. T. Montgomery, à midi, dans la rue du Camp, No 97—groceries de choix, whisky, eau-de-vie.

Par Isaac S. Hart, à la Bourse des Marchands et Encanteurs—trois terrains rue Gasquet, près Broad.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—chaussures.

Par E. Gutierrez, No 9 rue du Camp—tout le contenu du magasin de linge fait.

Par J. B. Crozat, encoignure Magasins et Harmony—un café, billard, et des meubles.

A 11 heures, on vendra le café des Arts, situé encoignure Condé et St-Philippe.

SUCCESSION GAVINO LEDDA.—Le shérif vendra aujourd'hui, à la Bourse des Marchands, rue Royale entre Canal et Douane, toutes les propriétés foncières appartenant à la succession Gavino Ledda. Ces propriétés sont parfaitement situées et offrent aux capitalistes l'occasion d'un placement avantageux. Nous appelons surtout l'attention de ces derniers sur un des immeubles que le shérif vendra et qui est considéré comme une des plus belles propriétés du haut de la ville.

THEATRE DE L'OPERA.—Une représentation extraordinaire sera donnée jeudi prochain, 29 du courant, au Théâtre de l'Opéra, pour le bénéfice d'adieu de M. Julian, avec le concours de plusieurs artistes distingués de la troupe allemande autorisés par leur directeur, M. Riedel, et avec l'assistance de l'ancienne troupe français du Théâtre d'Orléans et de quelques acteurs bien connus du Théâtre de l'Opéra. Cette représentation vraiment extraordinaire se composera de chants dramatiques, de comédies, de vaudevilles et de solos de violon et de flute. Le programme annonce le *Duo des Huguenots*, et le *Trio du Toreador*, le *Croque poule*, de M. Rosier, et *Frappé au cœur*, de Paul de Kock, le *Carnaval de Venise*, de Vieux-Temps, par M. J. Oliveira, le *Manteau de Joseph*, de M. Labiche, et le *Chemin droit est le meilleur* de la comédie allemande.—Nous reparlerons de cette représentation dans notre prochain numéro.

FRANCE.

Bruits de modification ministérielle.

(Correspondance particulière de l'*Indépendance Belge*.)

La bourse a été fort agitée aujourd'hui par des bruits de rupture probable avec l'Espagne d'ultimatum posé à cette puissance, avec menace de rappeler M. Barrot, si l'on ne faisait droit à ses réclamations. D'après des renseignements que je crois les plus voisins de la vérité, tout ceci serait fort exagéré, et il y aurait en tout et pour tout, une demande d'explications faite par notre ambassadeur à Madrid au sujet d'une phrase du discours prononcé au sein des Cortès par M. Calderon Collantes, phrase qui a paru blessante pour la France et pour un de ses ministres. Mais on ajoute que déjà le ministre des affaires étrangères espagnol aurait désavoué cette phrase et en aurait rejeté la responsabilité sur les sténographes. D'après ce qui se dit encore, mais d'une façon beaucoup plus vague, on ne se contenterait pas ici de ces satisfactions, et l'on demanderait le remplacement de M. Calderon Collantes. Il se pourrait donc que le bruit répandu ces jours-ci de la chute de ce ministre n'ait été que prématuré. Ce qui est certain, c'est qu'une note donnée ce soir par le *Constitutionnel*, avec un caractère tout au moins officieux, contient une sorte de démenti assez dur pour le ministre espagnol.

Rien de nouveau pour l'affaire de Grèce que des bruits contradictoires sur le plus ou moins de probabilité d'une conférence européenne pour la régularisation de la cession des îles Ioniennes, sur la difficulté évidente de trouver un candidat sérieux pour le trône de Grèce. Les princes Nicolas de Nassau et Louis de Hesse déclinent toute espèce de titre à ce rôle hasardeux. En présence de tous ces refus, assez concevables, du reste, il est difficile de prévoir à qui le sort réserve la succession du roi Othon; mais il n'est pas à croire que ces embarras puissent donner en Grèce des chances même transitoires à la république.

Une note de la *Patrie* confirme ce que je vous disais hier de la mesure plus que réservée avec laquelle le consul français s'est adjoint, dans les Principautés danubiennes, à la démarche de ses collègues d'Autriche, de Turquie et d'Angleterre, lorsque ceux-ci ont protesté contre la levée du séquestre mis sur le convoi d'armes qui passait par les Principautés à destination de la Servie.

Rien d'Italie, sinon toujours des probabilités de modification ministérielle et de la retraite de M. Farini. D'après des lettres de Rome, le gouvernement pontifical ne chercherait, vis-à-vis des partisans de l'absolutisme théocratique, à expliquer les réformes insignifiantes auxquelles il semble consentir, que par la nécessité de venir en aide au gouvernement français, qui autrement se trouverait embarrassé devant les Chambres, s'il ne pouvait justifier de quelques concessions de la Cour de Rome en échange de l'appui qu'il lui prête.

On faisait circuler le bruit du remplacement de M. le comte de Persigny par M. Billault, et l'on mettait le comte de Persigny au ministère d'Etat à la place du comte Walewski. Dans cette hypothèse, les fonctions de ministre sans portefeuille, confiées à M. Billault, écherraient à M Rouher qui abandonnerait le portefeuille des travaux publics; mais je n'ai pas besoin de dire que ce dernier fait doit être soumis à un inventaire beaucoup plus sérieux que la nouvelle précédente.

Des bruits de modification ministérielles ont circulé à Paris. Il est presque inutile d'ajouter que ces rumeurs n'ont pas le moindre fondement. On a parlé aussi d'une sorte d'antagonisme qui se produirait dans les conseils de l'Empereur au sujet du prochain discours de la Couronne, qui doit être prononcé, comme on sait, à la date fixe du 12 janvier, indiquée ce matin par le *Moniteur*. Une partie des ministres de l'Empereur aurait exprimé le vœu qu'une phrase sympathique à l'Italie fût insérée dans le discours de la Couronne. D'autres membres du cabinet auraient cru voir, dans l'insertion d'une pareille phrase, une nécessité pour eux de remettre le portefeuille qu'ils tiennent (et l'un d'eux assez récemment) des mains de l'Empereur. Je serais fort étonné, pour ma part, qu'on ait pu songer à discuter d'avance les termes d'un discours dont habituellement le souverain donne tout au plus lecture à ses ministres la veille du jour où il doit le prononcer.

Ce qui pourrait être vrai, c'est que les éléments contradictoires dont se compose à l'heure qu'il est le conseil officiel, ont trompé jusqu'à présent toutes les espérances non de conciliation sans doute, mais de fusion. En cet état de choses, et l'unité ne régnant pas précisément parmi les agents supérieurs de la machine gouvernementale, ce qui peut avoir pour résultat de neutraliser le mouvement général par la lutte incessante des forces opposées, on aurait plutôt intérêt à éviter des débats publics auxquels il devient difficile de donner une direction un peu nette. C'est ainsi que de grands efforts sont faits auprès du prince Napoléon et des sénateurs qui partagent ses opinions pour les engager à ne point porter la parole au Luxembourg. On va même jusqu'à prétendre qu'on se serait demandé s'il était possible d'ouvrir la session dans un discours du Trône; mais il est évident que, dans le cas où cette hypothèse aurait été posée, elle a dû être forcément résolue par la question constitutionnelle, les termes dans lesquels le droit d'Adresse a été accordé aux Chambres impliquant nécessairement l'initiative oratoire de la Couronne.

Quoi qu'il en soit, et si au moment doit être mis enfin à la lutte sourde qui divise en ce moment les conseillers du gouvernement, nul doute que les influences inaugurées par l'arrivée aux affaires de M. Drouyn de Lhuys ne prévalent complètement devant les grands corps de l'Etat. Il est indubitable que le gouvernement de l'empereur finira par revenir aux traditions d'une politique démocratique et nationale; mais, selon toutes les probabilités, nous ne sommes pas encore près de ce moment.

Les échanges de communications sont très fréquents depuis quelques jours entre les ambassades de Russie et d'Angleterre, et notre ministre des affaires étrangères. Le 20, lord Cowley et M. de Budberg avaient une entrevue avec M. Drouyn de Lhuys.

Il y a eu hier et aujourd'hui grande chasse à Chantilly, chez lord Cowley. L'ambassadeur d'Angleterre a été reçu ces jours-ci dans une très longue audience par M. Drouyn de Lhuys, et on prête encore plus de vraisemblance à la [illegible] aujourd'hui de l'abandon de [illegible] à l'occasion de la [illegible]

On croit que M. Albert de Broglie, l'académicien, se portera aux prochaines élections générales dans le département de l'Eure.

M. de Laguéronnière publie dans *La France* une série de lettres sur la situation intérieure du pays.

On parle des chances qu'aurait maintenant le général de Lorencez pour une des places vacantes au Sénat. Outre la candidature au Corps-Législatif de M. Thiers, toujours problématique, il est vrai, il est question de la candidature de M. Dufaure à Paris.

On annonce un nouveau procès de M. Mirès. Le célèbre banquier intenterait une action à M. le vicomte d'Aucheld, administrateur provisoire du *Constitutionnel* et du *Pays*, afin d'avoir à lui rendre ou à lui payer la gérance de ces feuilles.

Je vous ai dit que le nouveau journal *La Nation*, entreprendrait, sous la direction de M. Granier de Cassagnac, une campagne contre *La France*. Non seulement *cette plume de guerre*, comme on l'a surnommée, prendrait à partie M. de Laguéronnière, mais ensuite M. de Girardin, M. Guéroult et même, dans une certaine mesure (ce qui étonnera davantage), M. Veuillot. Le feuilleton des théâtres est confié, dans *La Nation*, à M. Albéric Second.

Dans la nuit du 20 au 21 décembre, on a arrêté ici trois jeunes Polonais, un quatrième a été laissé libre sur parole. Leurs papiers ont été saisis et des traites ont été confisquées. J'ignore le motif de ces arrestations et ne puis supposer qu'il ait suffi, comme on le prétend, contre ces jeunes gens de l'imputation d'être affiliés au comité central de Varsovie.

C'est la semaine prochaine que doivent paraître la nouvelle brochure de M. Proudhon et la réponse de M. Eug. de Mirecourt à M. Emile Augier.

LA CONFISCATION REPUDIEE PAR LE CZAR.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

L'empereur Alexandre vient de signaler son règne par un nouvel et important acte de conciliation à l'égard de la Pologne.

On sait qu'à la suite de l'insurrection de 1830 et 1831, les biens de tous ceux qui avaient pris part à cette lutte furent confisqués. Un ukase impérial lève toutes les confiscations qui avaient été maintenues jusqu'à présent en Pologne. Les biens confisqués seront rendus aux Polonais, aussi bien à ceux qui sont rentrés dans leur pays qu'à ceux qui vivent dans l'exil, et même aux enfants de Polonais, nés à l'étranger.

La peine de confiscation est depuis longtemps supprimée dans presque tous les codes de l'Europe occidentale. La société civilisée n'admet pas que la famille d'un condamné, quelle que soit l'étendue de son crime, puisse être frappée jusque dans sa fortune, et que la misère vienne augmenter les souffrances de ceux qui sont privés de leurs soutiens naturels.

LE DISCOURS DE M. CALDERON COLLANTES.

On lit dans la *Correspondance Havas* :

"On nous écrit de Madrid que des réclamations auraient été adressées à M. Calderon Collantes, par M. A Barrot, au sujet des allégations présentées par le ministre espagnol dans un récent discours. La même correspondance ajoute que M. A. Barrot aurait reçu l'assurance que des explications satisfaisantes seront données, et nous voyons dans le compte-rendu de la séance du Sénat du 18, un commencement d'exécution de cette promesse. Nous lisons en effet dans le compte rendu de la *Gazette de Madrid* :

"C'est ici le lieu, a dit M. Collantes, de répondre à ce qui a été rappelé, à savoir que dans la séance du 12 le ministre des affaires étrangères avait donné un démenti à M. Barrot, relativement aux informations données par ce dernier à son gouvernement touchant l'ordre royal adressé au comte de Reus, sur les préliminaires de la Soledad. C'est là une supposition toute gratuite. La précipitation avec laquelle a été lue la dépêche en question aurait pu faire croire à l'ambassadeur de France qu'elle contenait la réprobation des préliminaires. Mais je suis loin de penser que cette interprétation ait été le résultat d'une volonté délibérée bien arrêtée. Lorsqu'on a entendu M. Bermudez de Castro soutenir que les préliminaires avaient été désapprouvés, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'appréciation de M. Barrot !"

La France au Mexique.

(*Extrait du Constitutionnel du 23 décembre*)

D'après certains passages du discours de M. Calderon Collantes au sénat espagnol, on a pu supposer que la France aurait reconnu que, pour terminer la guerre et fonder au Mexique un ordre de choses stable, elle ne pourrait se passer de la coopération de l'Espagne. Ce qui a pu donner encore crédit à cette supposition, c'est le langage d'un journal du soir affirmant que le cabinet des Tuileries accepterait le concours des troupes espagnoles avant même l'entrée de nos troupes à Mexico, qu'un projet de convention serait déjà dressé à ce sujet et que le général Concha aurait le commandement des troupes espagnoles renvoyées au Mexique. Or il n'y a rien de vrai dans tout cela, et nous allons rétablir les faits dans leur exactitude.

Quand les trois puissances s'entendaient pour faire la guerre, il était tout naturel qu'elles dussent s'entendre pour faire des traités; mais la France étant restée seule à poursuivre les réparations qui lui étaient dûes pour le passé et les garanties que réclamait l'avenir,—à quoi pourrait-on faire croire qu'après le succès de ses armes, elle aura à attendre les avis, ou le consentement, ou la coopération d'autrui, pour accepter les réparations auxquelles elle a droit, et pour reconnaître un gouvernement qui lui offrirait les garanties nécessaires ?

Nos alliés ont cru devoir s'arrêter, nous avons cru devoir aller en avant. Chacun a la responsabilité de sa conduite, et la France ne craint pas d'assumer la responsabilité entière de l'œuvre qu'elle poursuit au Mexique. Même matériellement, du reste, il serait impossible qu'il en fût autrement, car nous seuls sommes en présence du gouvernement de Juarez, et quand les Mexicains prendront leur parti, ne serons-nous pas seuls à pouvoir leur répondre et à pouvoir prendre aussi une décision immédiate ?

Mais, quoi qu'il arrive, disons encore une fois que ce qui a été vrai dès le commencement et ce qui ne cessera pas de l'être, c'est que jamais la France n'a vu dans l'expédition du Mexique une affaire d'ambition particulière: ni conquête, ni colonie, telle a été sa pensée constante. Elle sera donc heureuse, au retour de la paix, de voir le Mexique reprendre ses relations avec les autres puissances, et celles-ci par leur concours venir consolider le gouvernement que les Mexicains rendus à eux-mêmes se seront donné.

PAULIN LIMAYRAC.

VINS.—M. L. B. SANARENS, No 354 rue de Chartres, près Esplanade, a de très bon vin rouge, ainsi que du muscat et du vermouth, qu'il vendra aux familles à des prix modérés. Voir aux annonces.

AVIS IMPORTANT POUR LES EXPEDITEURS ET VOYAGEURS.—Dans une autre colonne on trouvera une annonce de J. Workman & Co, qui ont obtenu des autorités compétentes le privilège de transporter des passagers et du fret sur la ligne du fort St-Philippe à Bâton-Rouge, pour tous les points intermédiaires, par transports à vapeur du gouvernement, partant tous les jours, et aussi par des bâtiments à voile et à vapeur pour New-York. Cette maison annonce qu'elle est préparée à prendre du fret et des passagers aux conditions les plus libérales.

EDITION D'HIER SOIR.

L'excursion du Bayou Têche.

Il résulte d'une lettre publiée dans le *Delta* et datée du camp de Stevens le 20 janvier, que l'expédition envoyée au Bayou Têche et qui se composait de la brigade de réserve et des canonnières est revenue de suite après une attaque sur les retranchements, dans laquelle le commodore Buchanan a été tué. Le correspondant dit que la perte des confédérés a été de 14 tués et de 42 prisonniers; et que le colonel McWhorters, chef des guérillas et le capitaine Fuller du *Cotton*, ont été blessés. Le capitaine Stevens, l'ancien commandant du bélier *Arkansas* qui se trouvait dans la cabine du pilote, aurait été tué; et le *Cotton* aurait eu en tout 15 tués et 31 blessés.

Le correspondant dit qu'à quatre heures du matin dans la nuit on vit un bateau descendre le bayou et débarquer des troupes aux retranchements. A quatre heures trois quarts ce bateau était en feu, et la lettre dit que le général, convaincu que ce bateau était *Cotton*, a fait revenir l'expédition. Au dire du correspondant le *Cotton* aurait été brûlé par ordre du général Mouton; mais il ne dit pas de qui il tient ce renseignement.

L'ILE No 10.—On lit dans l'*Intelligencer* de Washington :

"Il résulte de rapports reçus de l'Ouest qu'il n'y avait nulle nécessité à la récente destruction des propriétés du gouvernement à l'île No 10. Voici les faits :

"Le général Davis, informé qu'il entrait dans les plans des confédérés de prendre l'île No 10, et d'intercepter ainsi les transports sur la rivière, et craignant qu'ils ne réussissent, envoya l'ordre à l'officier commandant d'enclouer des canons, de détruire ses munitions, et d'évacuer la place. Il chargea en outre son adjudant de s'assurer que l'ordre était exécuté. Soixante-dix-neuf canons ont été encloués lundi dernier, et environ dix mille cartouches jetées à la rivière. Les 150 hommes qui occupaient l'île ont protesté, mais le sacrifice a néanmoins été consommé."

STEAMER ATTENDU.—Le steamer *Creole* est parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans le 17 courant. Il pourra donc arriver ici lundi prochain.

LA TISIPHONE—Ce steamer de guerre parti de France il y a plus de deux mois pour venir en station à la Nouvelle-Orléans, et sur le sort duquel on avait de sérieuses inquiétudes, a touché dernièrement à la Havane. Il sera ici dans quelques jours.

MISSOURI.

Tandis que le général Curtis remportait de St Louis de grandes victoires dans l'Arkansas, tandis que les généraux Schofield, Blunt et Herron se flattaient d'avoir repoussé *Hindman* et *Marmaduke* au-delà de la rivière Arkansas, sur les frontières du Territoire Indien, le second de ces généraux envahissait le Missouri avec un petit corps de 6,000 hommes et paraissait tout à-coup jeudi matin devant Springfield, le champ de bataille tant de fois disputé du Missouri. Le général unioniste Brown a défendu la place de son mieux. A 3 heures il télégraphiait qu'il occupait de fortes positions et qu'il espérait bien anéantir l'ennemi. Mais le soir on recevait l'avis qu'il avait reçu une grave blessure. Du reste, les fédéraux étaient encore maîtres la ville et avaient repris un de leurs canons dont les confédérés s'étaient d'abord emparés, des renforts de milices arrivaient de tous côtés et l'on comptait que Springfield pourrait résister. De son côté, *Marmaduke* attendait des troupes fraîches de l'Arkansas. Nos nouvelles s'arrêtent là.

Nous ne voulons pas nous exagérer la portée de coup de main de Marmaduke, mais son entreprise prouve que, dans le sud du Missouri comme ailleurs, la révolution est une hydre à cent têtes que des forces considérables ne sont pas encore parvenues à terrasser. Combien de fois a-t-on proclamé que le sol missourien était à jamais à l'abri des incursions sécessionnistes? Aujourd'hui voilà Jefferson Thompson aux portes de New Madrid, et Marmaduke devant Springfield. Certes, aucun avis n'était plus inattendu. Holmes, en voyant un corps d'armée dans le Missouri, a sauvé Little Rock menacé par le général Herron, dans les plaines de Springfield. Il faudra que Herron rétrograde de Van Buren, où il laissera sans doute Hindman en paix, pour secourir les comtés méridionaux du Missouri. Il a eu le tort de faire traverser la rivière Arkansas à un détachement dont on n'a plus eu de nouvelles, et qu'il sera forcé d'attendre ou de laisser derrière lui.

Courrier des E. U.

MUTINERIE LA VEILLE D'UNE BATAILLE.

(*N. Y. Times du 9*)

Une troupe de cavalerie Pennsylvanienne connue sous le nom de troupes d'Anderson, a refusé de se battre à Murfreesboro et maintenant elle essaie de se justifier en informant le public qu'elle n'avait aucune confiance dans ses officiers et qu'elle avait été désappointée de n'avoir pas été choisie pour faire partie de la garde de Rosencranz. La discipline de ces récalcitrants est exactement semblable à celle de ces officiers qui ont donné leurs démissions sur le Potomac par suite de la révocation du général McClellan, ou comme celle de ces orateurs et écrivains qui ont toujours depuis dénigré le gouvernement pour la liberté dont il use envers le général. Si le président n'a pas le droit de nommer le général en chef, il n'a pas non plus le droit de faire engager une bataille et les soldats seuls en décideront. Eh bien, nous prenons la liberté de dire aux cavaliers d'Anderson que s'ils eussent été engagés un peu plus loin au Sud et qu'ils eussent eu affaire avec le général Forey, beaucoup d'entre eux auraient été depuis longtemps déchargés d'une subordination et d'un devoir désagréables. Ils auraient été fusillés pour leur lâcheté et leur trahison, et c'est un grand dommage que le général Rosencranz ne puisse leur offrir ce même genre de consolation.

Nouvelles diverses.

Un mémoire anti-esclavagiste.

Un document volumineux a été présenté le 1er janvier au Sénat fédéral, sous la forme d'un mémoire de Geo. B. Cheever et autres ministres et membres des églises chrétiennes de New York et de Brooklyn, convoqués à l'église des Puritains. Ces membres condamnent la manière indécise avec laquelle la guerre a été conduite en ce qui regarde l'esclavage et ils recommandent qu'on poursuive une politique plus énergique pour l'émancipation totale, sans condition et immédiate des esclaves, qu'ils appartiennent à des citoyens loyaux ou déloyaux, et pour la prompte fin de la rébellion.

Esclaves qui se font libres.

Depuis Noël les esclaves des comtés méridionaux du Maryland refusent en grand nombre de travailler pour rien. Ils allèguent qu'ils sont devenus libres le 1er janvier, en vertu de la proclamation du président. Les maîtres ne veulent pas employer la force contre eux pour ne pas les irriter et les pousser à quelques actes de violence. Quelques-uns des propriétaires, afin d'avoir la paix dans la famille ont consenti à payer des gages; d'autres refusent et les nègres s'en vont par bandes.

Départ pour le Sud.

Le steamer *New York* est parti le 7 de la ville de ce nom, avec 450 femmes et enfants pour Richmond et d'autres parties du Sud. Ces personnes ont été emmenées avec permission et aux frais du gouvernement fédéral. Près de 600 demandes avaient été adressées et accordées, mais tous les postulants n'ont pas profité de l'autorisation. Huit officiers avaient été préposés pour examiner les bagages. Ils ont trouvé dans beaucoup de malles des toilettes de divers genres, des aiguilles, des épingles, des souliers, du fil, etc. Les articles destinés à la spéculation ont été déclarés articles de contrebande. Le wharf était foulé de monde, et les partants ne paraissaient pas manquer d'amis.

Le président Lincoln et Burnside.

M. Lincoln exprime maintenant l'opinion que Burnside aurait emporté les ouvrages de l'ennemi "s'il eût eu l'active et franche coopération des commandants de corps et de divisions." Il est certain, dit M. Lincoln, que les munitions de l'ennemi étaient épuisées, et cela explique le *caractère primitif* des projectiles dont il s'est servi le dimanche, aussi bien que l'impuissance de bombarder les troupes fédérales après la bataille.

La proclamation d'émancipation.

Le correspondant du *Times* lui écrit de Washington que la minorité du comité judiciaire de la Chambre des Représentants a l'intention de faire un rapport condamnant la proclamation d'émancipation du président comme un acte inconstitutionnel.

Suicide du capitaine Ellwood.

Le comité fédéral sur la direction de la guerre s'est réuni le 8, dans le but de faire une investigation, conformément à une résolution de la Chambre, sur les causes de la mort du capitaine Ellwood qui s'est suicidé, il y a quelques semaines, dans la prison du vieux Capitole. On allègue qu'il y a, concernant cette affaire, des choses qui doivent être portées à la connaissance du gouvernement.

L'EMBARCATION DU RHODE-ISLAND.—On se souvient qu'au moment où le *Monitor* achevait de disparaître, une embarcation du Rhode Island fit une dernière tentative pour accoster l'épave et sauver les derniers hommes du bâtiment naufragé, qui s'étaient réfugiés au sommet de la tourelle. Rien n'avait reparu et l'on avait dû considérer comme perdus les braves marins, qui s'étaient dévoués pour aller à la recherche de leurs camarades.

Le capitaine Rockwell annonce qu'une goélette faisant le cabotage et se rendant à Fernandina a recueilli sur les bancs d'Hatteras l'équipage de l'embarcation du *Rhode-Island*. Dans cette opération, la goélette elle-même s'est jetée à la côte. Les marins sauvés ont été pris à bord par un steamer du gouvernement, qui les a débarqués en sûreté à Hatteras.

On n'a plus entendu parler des derniers naufragés du *Monitor*.

La panique dans la rue Wall.

(Extrait du *World* du 10 janvier.)

Depuis le moment où il fut connu, avant-hier, que le comité des voies et moyens rapporterait le bill de M. Spaulding, jusqu'à trois heures hier après-midi, le plus fol esprit de spéculation qu'on ait jamais vu dans l'histoire de cette ville a régné dans la rue Wall. On était prêt à lancer toute espèce d'embarcation spéculative sur les nouveaux flots de papier monnaie qui semblaient s'étendre sans limites comme la mer déchaînée, et toute la flotte bigarrée se balançait sur les vagues enflées, animée par l'espoir d'une fortune soudaine. Les actions de chemin de fer ont été achetées à des prix qui montaient d'heure en heure; on a acheté des actions de mines, on a acheté des marchandises; on recherchait avec empressement, avec furie, toute espèce de propriété qui put servir de placement aux capitaux, pendant que les prix montaient rapidement et que des escadrons de spéculateurs en concurrence se livraient à une course effrénée en cherchant à se dépasser les uns les autres dans la poursuite.

Mais hélas, pour la vanité de ces espérances nouvellement enfantées ! Hier, vers la fin de l'après-midi, le bruit se répandit que le grand dieu marin de la finance, que le Neptune qui régit ces vagues enflées, arrivait de Washington pour négocier un nouvel emprunt de 50 millions. La perspective de ce tirage inattendu sur le marché monétaire a été comme l'approche soudaine d'une trombe. Comment les spéculateurs porteront-ils les énormes fardeaux dont ils se sont empressés de se charger, si le gouvernement enchérit contre eux pour l'argent qu'on pouvait se procurer si aisément hier matin? Les spéculateurs qui sont sur la terre ferme s'attendent à voir toute la flotte engloutie sous les flots sur lesquels elle-elle navigue depuis 48 heures avec une si folle vivacité.

La panique soudaine et la ruine probable qui ont saisi ainsi les spéculateurs de la rue Wall ne représentent qu'une miniature de la ruine universelle qui menace le pays comme conséquence du nouveau plan financier qu'on bâcle maintenant à Washington. La spéculation peut être arrêtée pour le moment, mais si le bill actuellement rapporté au Congrès passe, elle reparaitra sur une échelle plus gigantesque et infectera tout le pays. Une classe particulière de spéculateurs peut être convertie en canards boiteux: mais toute la communauté deviendra palmipède et se jettera à l'eau si on lâche les écluses de ce nouveau papier non rachetable. L'argent (ou ce qu'on appelle ainsi) deviendra si abondant et se dépréciera si rapidement qu'il y aura une course universelle et échevelée pour tous les objets de placement.

Les détenteurs de propriété de paille deviendront fous pour la convertir en propriété actuelle. Dans les soubresauts de hausse de toutes les valeurs nominales, chacun luttera pour être le premier à saisir toutes les propriétés d'une valeur intrinsèque. Il ne faut pas plus de sagacité pour prédire comment tout cela finira, qu'il n'en faut pour prédire que si une flottille de goélettes du lac chargée de grain dérive dans les rapides au-dessus de Niagara, elle sera entraînée sur la crête de la cataracte et fera le fatal plongeon—navires, cargaisons et équipages—dans le terrible tourbillon d'écume qui est au-dessous.

Le plan, si gros de ruines, se trouve incorporé dans un bill composé de neuf sections, dont les clauses, dépouillées du verbiage du style législatif, peuvent être établies succinctement comme suit :

1o—Pour l'émission de $900,000,000 d'obligations des Etats Unis, à six pour cent, en sommes d'au moins $50 et rachetables au gré du gouvernement après 20 ans. Ces obligations seront émises au pays contre de la monnaie ayant cours légal, des certificats de dette, ou des billets du Trésor des Etats-Unis. Il ne sera pas émis plus que $900,000,000 en vertu de cet acte, et l'intérêt sur les émissions autorisées sera payé en espèces.

2.—Autorise l'émission de $300,000,000 en billets du Trésor de dénominations qui ne seront pas au-dessous de $10, portant intérêt au taux de 1½ cent par jour sur les $100 ou 5 47/100 pour cent par an. Ces billets pourront être convertis au gré des détenteurs en obligations à 6 pour cent à 20 ans, et seront recevables en paiement de tout ce qui sera dû aux Etats Unis, excepté les droits de douane, et elles pourront être émises de nouveau après avoir été reçues en paiement.

3.—Autorise l'émission de $300,000 de billets sur demande, ayant cours légal, de la dénomination de $1 et au-dessus, qui pourront être convertis au gré du détenteur en obligations à 6 0/0 à 20 ans.

4.—Autorise l'émission de petits billets fractionnels pour une somme qui n'excédera pas $50,000,000, y compris ceux qui sont déjà en circulation.

Les articles 5 et 6, s'occupent de certains détails.

7 Impose une taxe de un pour cent semi annuellement sur tous les billets en circulation émis par les banques ou les associations, au-delà du montant ci-dessous indiqué :

Capital n'excédant pas $	100,000,	90 pour cent.
" " "	200,000,	80 "
" " "	300,000,	70 "
" " "	500,000,	60 "
" " "	1,000,000,	50 "
" " "	1,500,000,	40 "
" " "	2,000,000,	30 "
Capitaux plus forts		25 "

8. Modifie l'acte du 6 août 1846 de façon à autoriser le dépôt dans les banques solvables de tous les capitaux provenant des emprunts ou des revenus internes, en recevant comme garantie un montant égal d'obligations des Etats-Unis ou de billets du Trésor.

9. Déclare applicables à cet acte les clauses des sections 6 et 7 de l'acte du 25 février 1862, pour la punition de la contrefaçon et de l'altération frauduleuse de ces effets publics.

On voit que les émissions autorisées par les sections 2, 3 et 4,—s'élevant en totalité à la somme énorme de $650,000,000—doivent être versées dans le canal de notre circulation déjà trop abondante. L'idée première de ce projet gigantesque pour arroser, ou plutôt pour inonder et noyer notre monnaie courante déjà si étendue, est trop évidente pour échapper à l'inspection la plus superficielle. L'objet est de vendre les obligations qu'on émettra en vertu de la première section de l'acte. L'expérience de M. Chase, l'année dernière, lui a montré que même avec l'or à 130 de prime, il ne peut vendre des obligations à 6 0/0 avec l'intérêt payable en espèces.

On en conclut, donc, que le papier ayant cours légal a plus de valeur que les obligations, et on veut le rendre si abondant et si bon marché qu'il vaudra moins, de sorte que les détenteurs de ce papier seront disposés à le convertir en obligations. Mais même si l'on pouvait compter sur ce résultat, ce ne serait pas une compensation pour la ruine que le système infligera. Recourir à des emprunts forcés des banques et à une saisie générale des propriétés dont a besoin le gouvernement, avec promesse de compensation après la guerre, serait à peine pire. Ce ne serait voler qu'une partie de la communauté, mais le plan proposé volera et ruinera tout le monde, même les spéculateurs, qui en profiteront pendant un moment mais seront enveloppés dans l'explosion et la chute finales. Mais il n'est pas probable que les détenteurs de la monnaie courante, quelle que soit la dépréciation qu'on lui fasse subir, veuillent l'échanger contre des obligations.

La guerre en Amérique.

(*Extrait de la France du 17 décembre.*)

Le peuple américain passait jadis pour le modèle de l'esprit pratique. C'était une réputation usurpée.

Jamais peuple n'a sacrifié avec plus d'aveuglement, à une utopie, son indépendance, ses institutions, ses intérêts matériels les plus chers.

Pour nous, quel que soit le résultat définitif de la lutte effroyable où s'exterminent les populations du Nord et celles du Sud, que l'ancienne Union soit rétablie par la force ou définitivement brisée, il est certain que la république de Washington ne se relèvera pas, peut-être avant des siècles, du coup mortel qu'elle s'est porté de ses propres mains.

Voici, en effet, l'inévitable écueil où la politique à outrance de M. Lincoln et des républicains exaltés dont il est l'instrument, entraîne les destinées de l'Amérique.

Mettons hors de cause la question de l'esclavage.

Pour donner un prétexte de philanthropie à cette lutte insensée, on a fait de l'abolition de l'esclavage le drapeau de la guerre. Eh bien ! soit ! l'esclavage sera aboli ! Mais, voyons ce que sera l'Amérique du Nord, lorsque la lassitude aura fait tomber enfin les armes des mains de ces frères ennemis.

Elle aura perdu fatalement toutes les libres institutions qui faisaient sa grandeur et sa force. Le Sud pourra être vaincu, mais on ne contiendra ses haines vivaces que par la dictature militaire; cette situation changera toutes les conditions de l'équilibre politique et de la représentation des Etats; le gouvernement de Washington devra se modifier; la centralisation succèdera aux autonomies locales dont les Etats-Unis étaient si fiers; l'autorité se personnifiera davantage, et le *self government* disparaitra.

L'Amérique sortira de cette longue lutte, ruinée, épuisée d'hommes et de ressources, grevée d'un budget gigantesque, embarrassée de soldats dont elle ne saura où diriger les ambitions impatientes, obligée de subir, comme les Etats du vieux continent, le système des grandes armées permanentes.

Commercialement et économiquement, les résultats seront bien autrement désastreux.

Le Sud, privé de ses travailleurs actuels, de cette population nègre, acclimatée et produisant à bon marché, n'aura plus, de longtemps, ces riches récoltes de coton, de tabac, etc., qui alimentaient les échanges du monde entier et enrichissaient le commerce intermédiaire du Nord. L'appauvrissement et la stérilité des Etats producteurs causeront la décadence et la ruine des Etats consommateurs et commerçants.

Pendant ce temps, l'industrie européenne, forcée, par la folie persistante des Américains, à chercher et à créer ailleurs les matières premières qui lui sont indispensables, aura développé partout, dans l'Inde, en Algérie, sur tout le littoral de la Méditerranée, la culture cotonnière: puis, quand, au bout de plusieurs années, l'Amérique sera pacifiée, elle s'apercevra, avec désespoir, que le monde industriel peut se passer d'elle et que, d'ailleurs, elle même, ne peut désormais produire qu'à des conditions onéreuses, dont la concurrence universelle n'aura plus à s'inquiéter.

N'y a-t-il pas, dans toutes ces prévisions, de quoi faire réfléchir les hommes d'Etat, les producteurs et les négociants américains ?

Lorsque le gouvernement français leur conseillait de suspendre leurs combats fratricides, il parlait autant au nom de l'humanité qu'au nom des intérêts les plus sérieux de l'Amérique.

Mais que peuvent le bon sens et la raison pratique, contre la passion, le fanatisme, et les emportements de l'esprit de parti?

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE DES E. U.—Dans l'affaire P. Boray vs les exécuteurs de T. A. Morgan, M. Thomas, avocat du demandeur, a exprimé le désir qu'il n'y eût pas d'interruption. M. Hunt, qui représente le défendeur, s'est opposé à la continuation en se fondant sur ce qu'il n'était pas prêt, qu'il avait reçu la pétition hier seulement et qu'il existait, en outre d'autres irrégularités. La propriété en litige avait été sequestrée, soustraite à la garde militaire par un cautionnement valide et, cependant elle est encore en la possession d'un gardien civil.—M. Cutler a répondu que M. Hunt ne représentait légalement aucun des défendeurs, attendu que ces derniers étaient absents, que M. Hunt n'avait pas leur procuration, et que le cautionnement n'était pas donné par une personne autorisée.—M. Hunt a prouvé qu'il était le représentant légal, que le cautionnement était valide et il a été convenu que l'affaire serait fixée à vendredi prochain.

L'affaire de B. S. Smith vs. Leonal a été fixée au même jour, sur demande de M. Hunt.

Le tribunal a donné gain de cause à M. Peyrault qui réclamait $450 à M. Smith pour la pose de chaudières à sucre sur la plantation du défendeur.

SIXIEME COUR DE DISTRICT—Les jurés ont accordé cinq mille piastres de dommages à M. John Frank qui en réclamait trente mille à la Compagnie du Chemin de fer de Carrollton.

—Dans l'affaire Stenbenranch vs. ses créanciers le greffier devra faire connaître les raisons pour lesquelles il a lancé des ordres de saisie pour la propriété qui était déjà sous la garde de la Cour dans le même procès. L'exécution dont on se plaint était pour satisfaction d'un décret obtenu par la Banque Chatham, de New York, contre M Stenbenranch.

DEUXIEME COUR.—"C. P. Crane, curateur de C. W. Buffington, vs J. D. Brown et Fassman, Bryant & Co."—M. Brown acheta le nègre Robert le 27 avril 1861 et fournit, entre autres garanties, un billet de $750 à un an de date. Il refuse d'acquitter cette somme en se fondant sur ce qu'après l'occupation de la ville par les Fédéraux, l'esclave s'enfuit et se joignit à l'armée des Etats-Unis. Le général Phelps refusa de le rendre et le mit avec d'autres, à bord d'un steamer.—Les témoignages ont été pris. Le juge a pris l'affaire en considération.

Décédé, hier, à 2 heures et demie P. M., à l'âge de 37 ans, FRANÇOIS DUFOUR. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Son corps est exposé rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

De la part de sa famille.

DÉCÈS.

Tué à la bataille de Fredericksburg, le samedi, 13 décembre 1862, à l'âge de 24 ans, FRANCIS DUNBAR RUGGLES, membre de la 1re Compagnie du Washington Artillery de la Nlle Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 23 janvier, 5 heures P. M.

COTON—Les transactions d'aujourd'hui comprennent 1000 livres, m'ddling, à 36c, 73 balles middling à 36, 15 balles partiellement avariées et inondées à 36 à 53c, 10 sacs et 2 balles middling à 36c, la livre.

SUCRE—Demande animée aujourd'hui, mais par suite du faible approvisionnement et du faible stock sur place, il ne s'est vendu que 50 boucauts, en beaucoup de lots, à des prix tendant en faveur des vendeurs. Ordinaire de la nouvelle récolte, 5½ à 6¾, good fair à fully fair, 8½; prime clair et clarifié, 9½ à 9¾, 2d centrifuge, 8¾; fair à fully fair de l'ancienne récolte, 6¾ à 6¾ et prime à 8¾ à 9¼. La demande est pour la spéculation et l'exportation. A l'encan, 36 boucauts à 5½, 5¾ à 6⅛, 15 à 6¾, 6 à 8⅛ et 5 à 9.

MELASSE—Les ventes d'aujourd'hui comprennent environ 150 barils en plusieurs lots, à 48c, l'ordinaire et 51 à 52 et 53 la bonne qualité à strictement prime de la nouvelle récolte et 24 l'ancienne récolte. L'approvisionnement est faible et se compose de qualités inférieures. A l'encan, 67 barils à 19½c, 13 à 22 et 56 à 23c le gallon.

PEAUX—Il s'est vendu, aujourd'hui, 100 peaux sèches (country) à 14 à 15c la livre.

CAFE—Un lot de 91 sacs de Rio a été vendu, il y a un ou deux jours à 33½ la livre. Détail, 33 à 34;—Havane, 36 à 38c.

BACON—Un lot de 60 boucauts d'épaules à 5½c la livre.

FARINE—De petites transactions ont eu lieu à $9 50 à $10 et $10 50c le baril d'extra de bonne qualité à choix.

MAIS—400 sacs de maïs blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—150 sacs, à 90c le boisseau.

SON—Un lot de 150 sacs, à $1 05 les cent livres.

FOIN—Il se fait de petites ventes au débarcadère à $40 le tonneau.

Ventes à l'encan aujourd'hui: 9 sacs café Rio légèrement avarié à 33 à 36, 900 sacs son à $1 75 à $1 85, 900 boisseaux avoine à 75 à 76c le boisseau.

Nous n'avons pu nous procurer les détails de la vente de la cargaison. Nous les donnerons dans notre prochain numéro.

—Reçu dans les trois derniers jours 277 balles coton, 34 caisses tabac, 15 1 barils prime, 8 barils alcool, 29 barils rhum, 25 caisses fromage, 37 barils fèves 1336 boucauts et 36 barils sucre, 2181 barils mélasse, 100 caisses thé, 16 paniers et 20 barils pommes.

—Exporté. 239 [illegible] 7 [illegible] 31 balles coton, 71 boucauts tabac, [illegible] boucauts et 188 barils sucre et 5041 barils mélasse.

Arrivé 10 goélettes, 2 steamers et 4 bateaux à vapeur.

—Expédié 1 navire, 7 barques et 3 bricks.

—Le fleuve a monté de 2 pieds, 3 pouces dans la semaine, il est actuellement à 0 pied 7 pouces au-dessous de la marque des hautes eaux.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 24 janvier 1863.

Arrivés dans la semaine—283 bœufs, 164 cochons et 241 veaux. Stock en vente—[illegible] 97 cochons, 73 veaux et 3 vaches à lait. Stock à vendre, 156 bœufs, 85 cochons, [illegible] veaux et [illegible] vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	25 cts.
" 2e "	20
" 3e "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$45 @ $
" 2e qualité, par tête	$ 25
Cochons, par 100 livres gr.	
Moutons, suivant la qualité, par tête	$4 @ $6 ct.
Vaches à lait, par tête	nominal.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Barque Pearl, Harding, Boston.
Brick Samuel Welsh, Cunningham, Philadelphie.
Barque Hannibal, Hawkins, New York.
Brick C W Jordan, Plummer, Philadelphie.
Barque Union Jack, Weaver, New York.

ARRIVÉS HIER

Goélette Star, de la Côte.
Goélette Sister Kate, de la Côte.
Steamboat Sallie Robinson, Dillon, Baton Rouge.
Steamboat St-Maurice, Kimball, de Bayou Goula.
Steamboat Time and Tide, Russell, Baton-Rouge.
Steamboat Louisiana Belle, [illegible], de la Côte.

Montant le fleuve.

Navire E. Z. Chandler, New York.
Navire Sebastopol, Aul Portland.
Barque Lucinda, Bearse, Boston.
Barque Gan Eden, Reed, New York.
Navire Grace Polly, Norton New York.
Brick Nebraska, Clark, Boston.
Goélette R W Tull, Smith, Philadelphie.
Goélette United States, Havane.
Goélette J F Bradford, Base Berwicks.
Goélette anglaise Planet, Matamores.

☞ Pour la note des importations et des exportations voir la partie anglaise.

UNE DES NÉCESSITÉS du marin, une chose qui lui est aussi nécessaire que le compas, c'est la boîte de médicaments pour un long voyage; mais il arrive quelquefois qu'elle ne renferme pas ce que le capitaine ou le chirurgien prescrit. Dans le cas d'une fièvre qui détruit les forces, il faut un remède qui coupe la première et rend les secondes en moins en peu de temps, car il est rare que l'équipage d'un navire soit assez nombreux pour qu'on ne se ressente pas à bord de la perte d'un ou de plusieurs hommes. Il serait impossible de trouver, pour les navires, une préparation aussi efficace que L'AMER DE HOSTETTER. Que les propriétaires en mettent dans la boîte de leurs matelots et nous garantissons que le peu de maladies qu'il y aura à bord n'auront aucune gravité.—*N. York Sunday Dispatch.*

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21,
E. J HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co rue Poydras, Nos 7 et 8,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, rue de la Commune, Nos 23 et 25. 2 jan—6f

On achète
L'OR, L'ARGENT
ET LES BILLETS et TICKETS
Qui ne passent plus,
13, rue St-Charles,
AU PREMIER
Vis-à-vis le True Delta. 23 jan—3

AVIS.
LES soussignés, se préparant à déménager le 31 du courant, se sont décidés à offrir, à une grande réduction, leur stock de—
CHAPEAUX,
Chapeaux de dames,
RUBANS,
SOIERIES DE CHAPEAUX,
CREPES,
RUCHES, &c.
Ils désirent clore autant que possible avant d'entrer dans leur nouveau magasin, rue du Camp No 5, où ils espèrent voir leurs amis et être honorés du même patronage.
C. SCHUMACHER & CO.
24jan—au 31 Au coin des rues Bienville et Chartres.

Bureau de la Compagnie d'assurance mutuelle des Citoyens.
CONFORMEMENT aux réquisitions de la première et de la deuxième sections de l'Acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte relatif à certaines obligations de toutes les Compagnies incorporées de l'Etat de la Louisiane, recevant de l'argent en dépôt ou déclarant des dividendes sur profits, approuvé le 17 mars 1859," la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES CITOYENS, conformément audit acte, présente le tableau suivant de ses obligations pour scrip et intérêt non réclamés, et datant de trois ans :

Bornio & Bro	$10	F Guebli	$10
Wm Barret	10	R. Geddes	20
E H Bowles	10	W H Renney & Co	10
P H Brinton	50	P M Kelly	10
Julius Boulanger & Co.	10	Jas Keating	10
J Boyd & Co	10	D Kernaghan & Co	10
H Block & Co	10	S Kaiser & Co	10
Cutrer, Harrison & Co.	10	Laborde & Xiques	60
Rosemond Champagne	10	Louis's Manufact'g Co.	30
G Coppens & Co	10	Mme Zella H Lawrason	10
G W Gouvet	10	L H Lane	10
Clarke & Pieton	10	Mandeville & McIlhenny	180
R C Cummings & Co	10	J N Robert & Co	10
H A Dumesnil & Co	10	Rugsly, Blair & Co	10
Dudley, Nelson & Co	10	Théodore Shute, agent	10
José Domingo y Mayo's	10	Southern Bank of Le	10
M Elie	10	E M Wheelock & Co	10
S Fernier	40	George F Wolf	10
E J Fox	10	F Zarza y Juares	10
S D Gratian & Co	70	John M Lee	10
Gratian, Comagère & Co	10	H D Seaman	20
Goodrich & Co	10		

Le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
J. LEISY, président.
A. GRANGER, secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 janvier 1863.
JNO. A. HITCHCOCK,
Deuxième Juge de Paix
24janv—1m

Vins ! Vins ! !
100 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barriques vin rouge pour familles.
50 caisses Muscat de Frontignan.
5 caisses Vermouth.
Aussi—1 caisse Café de gland doux.
A vendre par L. B. SANARENS,
24jan—2m 354, rue Chartres près Esplanade

ATTENTION.

☞ Vente par le Shérif de biens fonciers de valeur.—Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par le ministère du Shérif, de biens fonciers de valeur situés dans les Premier et Quatrième District de cette ville et dans la Paroisse Jefferson. Aussi d'un bien de campagne situé à Lewisburg, dans la Paroisse de St Tammany, en cet Etat.
Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention des marchands et des spéculateurs sur la cargaison du brick Beaver, que D. E. Morphy encanteur, vend ce matin, à 10 heures, au Lower Picayune Tier.

☞ R. T. Montgomery, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur la farine, le tabac et les groceries de choix qu'il vend, aujourd'hui, à midi, dans la rue du Camp, No 93.

110......RUE DU CANAL......110
ON DEMANDE une PREMIERE MODISTE chez Mme DEZAUCHE.
Le salaire n'étant en rien une objection, il est inutile de se présenter sans être capable de remplir l'emploi sous tous les rapports. 24janv—3f

AVIS.
☞ Le steamship ROANOKE, de N. York, est maintenant en déchargement au pied de la rue St Joseph. Les consignataires sont prévenus qu'ils doivent assister à la remise de leurs marchandises et les faire enlever, car elles sont à leurs risques et périls aussitôt après leur débarquement et ni le navire ni les agens ne seront responsables des articles déposés sur la Levée. Le fret non payé d'avance à New York, doit être réglé à notre bureau avant la remise des marchandises.
22janv—3 WARNEKEN & C., 41, rue de l'Union

(*Communiqué.*)
Mme LABLANCHE.
L'expérience est le grand maître; c'est un proverbe bien connu, et je me propose de donner à mes concitoyens, en peu de mots, le résultat de l'expérience que j'ai acquise lors d'une visite récente à la merveilleuse clairvoyante, chez elle, rue Bienville No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine. Mme LABLANCHE, lorsqu'elle fut en extase, me raconta toute ma vie, mes souffrances, mes joies et mes chagrins. Je crus voir devant moi et contempler un grand tableau sur lequel figuraient toutes les scènes que j'avais traversées. Ma maladie, mes défauts, furent décrits à mon entière satisfaction, et les remèdes furent prescrits.
Elle me décrivit ensuite chacun des membres de ma famille, m'informa de leur condition actuelle, et tout cela avec une vérité aussi extraordinaire que consolante pour quelqu'un qui désirait vivement avoir des nouvelles d'êtres qui lui sont chers.
Je reconnais en Mme LABLANCHE une dame accomplie et de talent, qui fait servir ses capacités merveilleuses au bien de tous.
Elle lit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir aussi facilement que nous lisons de l'imprimé.
Il suffit d'une visite à la clairvoyante et à l'astrologue pour devenir un ferme croyant.
10janv—au 28 VERITÉ.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nile-Orléans, 21 janvier 1863.
AUJOURD'HUI, à une élection de dix-huit Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aucun vote n'ayant été offert du prix, les commissaires ont renvoyé la dite élection à une semaine à partir de cette date, c'est à dire à MERCREDI 28 du courant. Les polls seront ouverts ce jour là de 10 heures A M à 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie. CHAS J. DARON,
22janv—6f Secrétaire.

AVIS.
LE propriétaire de six barils d'œufs marqués et consignés à Thomas C. Haggard, par le steamer Colombia, est prié de venir acquitter, dans la rue des Magasins, No 38, le fret et les frais sur ces barils, dans trois jours qui suivront cet avis, autrement ils seront vendus à l'encan sans autre avis, pour payer les frais.
23janv—3f WM J. REID, rue des Magasins No 38

P. S. BIRON,
AVOCAT ET NOTAIRE,
No 52, Passage de la Bourse,
22 jan—3f ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

Le Messager Franco-Américain,
JOURNAL QUOTIDIEN,
POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTERAIRE.
$6 00 ....PAR AN.
$4 00 ....POUR 6 MOIS.
$1 75 ....POUR 3 MOIS.
Administration—51, Liberty Street, à New-York
LE MONITEUR publie en ce moment dans sa partie littéraire, le nouveau roman de M Edmond About
MADELON.
La collection des numéros du journal qui contiennent la première partie de cet ouvrage entièrement inédit sera adressée à tous les nouveaux souscripteurs qui en feront la demande. 20janv—24, 24

CHANGEMENT DE DOMICILE.
C. DOCTEUR, a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public en général, qu'il a transféré son office D'ACHAT A REMERE rue ROYALE 145 (même bloc.) 10jan—12, 13, 20, 25, 31

AVIS.
Bureau du Maréchal-Prévôt général du Département du Golfe
Nile Orléans, 22 janvier 1863.
LE Col JONAS H FRENCH est déchargé des fonctions de Maréchal-Prévôt Général de la Louisiane.
Le Col CHARLES C. DWIGHT, du 16e de Volontaires de New-York, est nommé Maréchal-Prévôt Général de la Louisiane Quartier Général, Hôtel de Ville, Nile-Orléans.
Par ordre du Major Général BANKS.
JOHN S. CLARK, colonel A D C, Maréchal-Prévôt Général du Département du Golfe. 23janv—3

AVIS.
LES acquéreurs de propriétés McDONOGH appartenant à la ville de Baltimore, sont avertis que la Banque des Citoyens de la Louisiane est autorisée à recevoir le paiement des billets échéant ce printemps. Les parties devront adresser leurs demandes en conséquence. 22janv—6t

Demande de bonne d'enfant.
ON demande une bonne d'enfant sachant coudre et pouvant se rendre utile. On préférerait une personne qui parle le français. S'adresser à M. W. F. Chapman, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. 21 jan—3

Mousse. Mousse. Mousse.
CENT balles mousse, en magnifique état pour être expédiés, à vendre, à l'amiable, par
HECTOR H McLEAN,
23 jan—2 Rue des Magasins, No 19

Charbon de bois pulvérisé.
EN magasin — 25 BOUCAUTS DU CELEBRE CHARBON pulvérisé de Cake, Boulden & Co, à l'usage des distillateurs, à vendre par
GEO. W. PORCH, seul agent,
20janv—6f rue Tchoupitoulas, No 37.

AVIS.
LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de commerce CHS. HONOLD & Cie, a été dissoute, d'un commun accord, (entre les associés), à partir du six mai 1862, par la retraite du sieur A. Meinadier.
Chacun des associés est chargé de la liquidation des affaires de la société. p. proc. CHS. HONOLD,
H. F. KLUMPF.
A. MEINADIER.
Nile-Orléans 31 décembre 1862 31 déc—30f

Aux fabricants de Cigares.
TABAC EN FEUILLES! TABAC!!
UN bel assortiment de tabac du Connecticut, en feuilles, pour capes et tripes, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand stock varié de cigares de la Havane et du pays.
Aussi—Un choix de tabac à chiquer de la Virginie.
A vendre par B. LICHTENSTEIN,
21 janv—6f Au No 80, rue Poydras, au 1er.

Change sur New-York,
EN sommes, au gré des acheteurs.
A vendre par C.T. BUDDECKE,
21janv—4 Rue de la Commune. No 21

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nile Orléans, 19 janvier 1863.
UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, par les actionnaires de la Banque, aura lieu, conformément à la loi, au local de la Banque, LUNDI 9 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
20 jan—au 9 fév L. BERNARD, caissier

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nile Orléans, 19 janvier 1863.
AVIS.
AUJOURD'HUI, à midi, à une assemblée des actionnaires de cette Compagnie, une majorité du stock n'étant point représentée, l'assemblée s'est ajournée à une semaine de cette date, savoir: à LUNDI PROCHAIN, 26 du courant, à ce bureau, à la même heure, et avis en est ici donné.
CHAS. J. DARON,
20 janv—6 Secrétaire

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.
Nile Orléans, 19 janvier 1863.
AUJOURD'HUI, à une élection pour neuf Directeurs de cette compagnie, une majorité du stock n'ayant pas été présentée ou représentée l'élection aura lieu LUNDI, 2 février 1863, conformément à la 12e section de la Charte. LOUIS GAGNET,
20janv—au 2fév Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nile-Orléans, 1er janvier 1863.
LES actionnaires de cette Banque sont par les présentes avertis qu'une élection de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu dans le local de la Banque, LUNDI, 2 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
5janv—au 2fév E. ROUSSEAU, caissier.

PENSION BOURGEOISE,
141......RUE ST-LOUIS......141
AINSI que plusieurs chambres garnies à louer. Prix très modérés. 23janv—1m

RHUM ET ALCO HOL.
RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en main, en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LEBLANC,
11 fév—6m 17 et 19, rue Toulouse

☞ TABAC ! TABAC !
LE soussigné a en magasin quelques cents balles tabac brun de 100 livres chacune, convenables pour les marchés des Antilles et du Mexique—Aussi, quelques boucauts tabac léger en feuilles pour capes ou tripes.
T. K. PRICE,
9janv—1m 50, rue du Camp.

Peaux et peaux de mouton.
LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils payeront comptant.
VITTERS & PENFIELD,
16déc—6m Rue Vieille Levée 31

CIGARES.
CENT QUINZE MILLE cigares, bien conditionnés, et de marques diverses, en magasin et à vendre par
J. RAMSTEIN, fabricant de tabac,
Rue de Chartres, No 282, entre St Philippe et Ursulines.
15janv—1m

Change sur France.
Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co,
7janv—1m 1, rue Carondelet

VENTES A L'ENCAN.

Indiennes de fantaisie Merrimack, Pacific et Donnell, de couleur légère et couleur foncée,
PAR VINCENT & Co.
J. B. CROZAT, encanteur.
IL sera vendu, SAMEDI, 24 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 64—
10 caisses indiennes de fantaisie de couleur légère et de couleur foncée; coton blanc et coton écru; chemises de peau en mérinos, gunga, bleu, listados, casimirs, brillantes, coton en bobine, &c. 24janv

Epaules, bacon et blé sarrasin,
PAR E. B. SYKES, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 59—
100 tierçons épaules, bacon, nouvelles,
150 caisses blé sarrasin.
Conditions—Comptant. 24janv

Divers ! Divers !
PAR E. B. SYKES, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu dans la rue des Magasins, No 59—
Beurre, graisse, savon, blé sarrasin, thé café, plats côtes, bacon, jambons, café moulu, huile de charbon, encre, olives, savon blanc, mélasse, sucre concassé, maquereaux, saumon, &c., &c. 24janv

E. SCOTT, encanteur,
VENDRA, aujourd'hui SAMEDI, le 24 janvier, à 10 heures, au magasin No 54, rue des Magasins—
Jambons, bœuf, côtes, bacon, maquereaux, morue, saumon, pois, haricots, café moulu, thé, amidon, beurre, graisse, fromage, huile, biscuits, papier, savon, chandelles, champagne, vinaigre et blanc.
Egalement—150 barils whiskey, genièvre et cognac. 1 coffre-fort. 24janv

Vente péremptoire de groceries de choix, tabac, whisky, eau de vie, bœuf Fulton Market, épaules, jambons, graisse, beurre, savon, &c, à l'encan.
Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 24 du courant, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—un très fort stock des articles suivants: tabac, whisky, eau-de-vie, bœuf Fulton Market, épaules, jambons, beurre, graisse, savon, pommes sèches, fromage, café, thé et autres articles dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant. 21janv

300 barils farine extra de choix.
Vente péremptoire à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY, *encanteur.*
IL sera vendu samedi, 24 du courant, à midi, pour compte des consignataires, dans la rue du Camp, No 93
300 barils farine extra de choix, marque Lone Star Mills, St-Louis. 24jan

Jambons passés au sucre, graisse, huile de graisse, pain Pilote, café moulu, &c.
PAR T. KEELAR & SON,
T. KEELAR, encanteur.
Bureau et magasin d'encan, rue du Camp, No 73.
IL sera vendu, lundi, 26 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan—
25 boucauts épaules fumées, 15 boucauts jambons fumés, 20 tierçons jambons de choix passés au sucre. 20 barils huile de graisse No 1, 100 fréquins, barillets et caus de graisse, 25½ barils white fish, 20½ barils pieds de cochons, langues fumées, saucisson, thé, café, vin rouge, vin de Madère, &c.—Egalement—
150 caisses café moulu de choix et 20 livres pain Pilot et de marine,
Conditions de la vente, comptant en monnaie courante. 24 jan

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.
Représentation du DIMANCHE, 25 janvier,
Par les artistes réunis en Société.
1re représentation
LE MANOIR DE MONTLOUVIER,
Drame en 5 actes, par M Rosier.

Théâtre de l'Opéra.
JEUDI, 29 JANVIER 1863.
Représentation Extraordinaire !
THEATRES
Allemand et Français !
Opéra, Opéra Comique, Comédie, Vaudeville Chansonnette, Solo de violon, Solo de flûte.
BENEFICE D'ADIEU DE
M. JULIAN,
Avec le concours de
Mmes Riedel, Plumer; MM. Dittmar, Kohl, Riedel, Pfaff, Hafner, du théâtre Allemand, autorisés par M. Riedel, directeur; Mmes de Latournerie, Zanetti; MM. Predigam, J. Oliveira, Carrière, J. du Bearn, Devisme, Gilbert, Delgue jeune.

THEATRE FRANÇAIS.
Duo des Huguenots !
Mme de Latournerie, M. du Bearn.
Trio du Toréador !
Mlle Zanetti, MM. Du Bearn, Devisme.
CROQUE POULE !
Comédie en 1 acte de M. Rosier.
Louise............Mme De Latournerie
Oscar............M. J. Julian.
FRAPPE AU CŒUR !
Folie-vaudeville, par Paul de Kock.
Mouton-Graine, M. Gilbert; Parapet, M. Delgue jeune
CHANSONNETTE COMIQUE ... Par M Gilbert.
L'Orchestre sera dirigé par M. Predigam
LE CARNAVAL DE VENISE,
DE VIEUXTEMPS,
Par .... M. J. Oliveira.
—Accompagnement—
Par .... M. Predigam.
Solo de Flûte par M. Carrière;
LE MANTEAU DE JOSEPH,
Vaudeville en 1 acte par M. Labiche.
Dutemps .... MM. Julian.
Beauplumet .... Gilbert.
Benjamin .... Delgue jeune.
Mme Juliette Beauplumet, Mme De Latournerie
☞ Pour faciliter cette représentation, Mme De Latournerie a bien voulu se charger du rôle de Juliette.

THEATRE ALLEMAND.
LE CHEMIN DROIT EST LE MEILLEUR,
Pièce comique, originale, de M. Von Kotzebue.
Major Von Morton, Saxon de l'église ... MM. Dittmar
Jacob, vieux wagmestre .... Kohl
Madame Klebs, ménagère .... Mmes Riedel
Amalia jeune veuve .... Plumer
Elias Krumm, Frederick Wahl } étudiants en théologie ... MM. Riedel, Pfaff
Pierlemaurs, maître d'école ... M. Hafner.
☞ La scène se passe chez le major Van Morton.

—ORDRE DU SPECTACLE :—
1o—Frappé au Cœur; 2o—Le Chemin Droit est le Meilleur; 3o—Duo des Huguenots; 4o—Chansonnettes; 5o—Croque Poule; 6o—Le Carnaval de Venise; 7o—Solo de flûte et Trio du Toréador; 8o—Le Manteau de Joseph.
☞ Les portes s'ouvriront à 6½ heures—On commencera à 7 heures précises.
☞ Les bureaux de location sont ouverts de 10 heures à 3 heures, mercredi et jeudi.
☞ Les entrées de faveur sont généralement suspendues.
Prix des places :
Premières, Secondes, Baignoires Grillées, Parquets, $1
Parterre et Baignoire de parterre .... 75 cent
Troisièmes 50
Quatrièmes 30
☞ Les enfants au dessous de 10 ans, paieront demi-place. 24janv—24,27 29

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.
Directeur .... LEWIS BAKER.
Samedi soir, 24 janvier,
Avant-dernière représentation de
THE CORSICAN BROTHERS, drame en trois actes et en cinq tableaux.
Pendant la pièce, un grand Carnaval et un BAL MASQUE.
On commencera par UN DUEL EN AMOUR, comédie. 24 janv

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.
SPALDING & ROGERS .... Propriétaires.
Troupe de Ménestrels de Duprez & Green.
SAMEDI SOIR, 24 janvier, bénéfice de MM. GREEN et LAVALLE.
Représentation et programme nouveau TOUS LES SOIRS—Positivement la DERNIERE SEMAINE de la célèbre troupe de MENESTRELS de DUPREZ & GREEN. Le Commodore FOOTE, le Col. SMALL et Mlle C. ELLINGER.
Spectacle à midi, le mercredi et le samedi.
Les enfants et les domestiques paient 25 cents aux représentations de jour.
Le spectacle commence à 7 heures et demie.
CHAS. H. DUPREZ, directeur.
MUSÉE—Les familles pourront venir voir le commodore Foote et le colonel SMALL tous les jours, de 10 heures A. M., à 6 heures P. M. Prix d'entrée 25 cents.

Salle de Bal d'Orléans.
BENEFICE DE Mme JULIA JONCKEERE.
LE bal qui devait avoir lieu ce soir, 24 du courant, est remis à
Samedi prochain, 31 courant.
24 jan—1 N. AMODEO & Co Propriétaires.

Emmagasinage ! Emmagasinage !
LES GRANDS ENTREPOTS, convenablement situés, connus jadis sous le nom de "U.S. BONDED WAREHOUSE", dans la rue Toulouse, No 6, entre les rues Chartres et Levée, peuvent maintenant recevoir des marchandises de toutes espèces.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
A. LEBLANC,
Chez LAUVE & LEBLANC,
17jv—1m Rue Toulouse, Nos 17 et 19.

A VENDRE,
LE bail, pour 3, 5 ou 10 ans, du CAFÉ et RESTAURANT en briques, à étage, situé au coin des rues Douane et Marais, avec le fonds, les installations et les meubles qui s'y trouvent. Le propriétaire se retire des affaires. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux.
17 janv—2sem.

Tabac de la Floride.
QUELQUES caisses de tabac de choix pour capes. A vendre par FRED. FISCHER,
Rue Carondelet, No 16, bureau de derrière,
6 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

Ventes par la Commission de Sequestre des Etats-Unis.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur.
IL sera vendu, à l'ENCHERE PUBLIQUE, à 10 heures A. M., les
LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS,
LUNDI, 26 janvier 1863,
350 boucauts de SUCRE,
522 boucauts de MELASSE,
actuellement non réclamés et entre les mains de la COMMISSION.
On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur.
Conditions—Monnaie courante, légale des Etats-Unis, sur livraison. 22janv

Vente de trois terrains dans la rue Gasquet, près la rue Broad.
PAR ISAAC S. HART, encanteur,
Successeur de GARDNER SMITH & Co.
Bureau, rue Gravier, No 53.
SAMEDI, 24 janvier 1863, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
Trois terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 10, 11 et 12. Les Nos 10 et 11 ont chacun 27 pieds de face à la rue Gasquet, sur 139 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur. Le No 12 a 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur d'un côté de 169 pieds 7 pouces 6 lignes et de l'autre côté 169 pieds 10 pouces 4 lignes et s'étend, dans le fond, à un point.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, de $575 chacun, échéant, respectivement, le 27 février 1864 et 1864, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel. Pour le reste, comptant, en monnaie courante.
L'acte de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17jan

150 caisses bottes, souliers et brodequins, &c.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, Encanteur.
SAMEDI, 24 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
100 lots linge fait.
Conditions à la vente. 23jan

Tabac ! Tabac !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi 24 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue des Magasins No 47—
39½ caisses tabac Hobson & Brown,
20 demi-caisses tabac W. T. Laws,
16 caisses tabac fantaisie, Campbell,
16 demi caisses tabac J A M
3 petites caisses tabac Bragg.
Conditions—comptant. 23 janv

Farine ! Farine !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, samedi 24 du courant, à 11 heures A. M., dans la rue Tchoupitoulas, No 69—
67 barils farine City Mills, plus ou moins avariés dans le voyage d'importation.
Conditions—comptant. 23 janv

VENTE DE GROCERIES,
Bottes, Souliers, &c.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.
Il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre du colonel J.S. Clark, maréchal prévôt général du Département du Golfe, le JEUDI, 29 janvier, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue Gravier, No 64, un grand assortiment de
Groceries, Bottes, Souliers, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
19 jan

Vente de goélette.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.
IL sera vendu à l'enchère publique, par ordre du lieutenant-colonel Alex. A. Shipley, quartier-maître, SAMEDI 31 janvier, à midi, à la tête du Vieux Bassin, la goélette POLAR STAR.
Conditions—comptant, en billets du Trésor.
20 janv

VENTE A L'ENCAN.
Du Café des Arts.
IL sera vendu samedi 24 janvier 1863, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Condé et St-Philippe, Le CAFÉ DES ARTS établi depuis 25 ans et parfaitement connu et bien achalandé, ensemble toutes les liqueurs qui en dépendent.
Conditions—Comptant.
On peut traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente en s'adressant sur les lieux. 18janv

Vente positive et sans réserve de marchandises, chez M. V. Hébert, courtier en marchandises, No 9, rue du Camp.
PAR E. GUTIERREZ, encanteur.
SAMEDI le 24 janvier, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 9, rue du Camp, près de la rue du Canal—
TOUT LE CONTENU DU MAGASIN
De M. V. Hébert, pour cause de cessation de commerce, consistant en LINGE FAIT, tels que paletots en drap noir, du bleu, paletots sacs, redingotes noires, gilets en soie et casimir, pantalons en casimir et drap, bas et chaussettes, cravates, gants, chemises de toile, boutons, épingles, brosses à cheveux, peignes en écaille, de corne et en gomme élastique, aiguilles, plumes en acier, porte-monnaie, [illegible], bottines de dames, soie à coudre, broderies, eau de Cologne, ardoises et crayons d'ardoise, &c., &c.
—AUSSI—
Un joli assortiment de bijouterie, montres en or et en argent, &c &c.
Conditions à la vente. 22janv

Café Billard !!
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
No 96, rue Royale, près St-Louis.
IL sera vendu à l'encan, samedi le 24 janvier, à midi précis, le café bien achalandé situé à l'encoignure des rues Magasins et Harmonie
Café, billards, meubles, &c.
Le tout sera vendu en bloc
Le dit café sera offert en vente privée jusqu'au jour de l'encan. S'adresser sur les lieux. 22janv

Chargement du brick Beaver.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, samedi, 24 janvier 1863, à 10 heures A. M., au Picayune Tier, Deuxième District, immédiatement au-dessous du Chemin de fer des Opelousas—
100 barils porc,
100 tierçons jambons.
90 barils bœuf,
100 barillets maquereaux,
50 barils farine de maïs.
270 do farine,
48 caisses ale.
Conditions—Comptant. 24 janv

Divers. Divers.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 24 janvier 1863, à 10 heures A. M., il sera vendu dans la rue des Magasins, No 47—
100 caisses limons Malaga,
50 barils bœuf mess.
Jambons, graisse, beurre, huile d'olives, cornichons gelée, saumon, sauce Club, tomates, conserves, pêches, eau-de-vie, whisky, genièvre, séaux, &c.
Conditions—Comptant. 24 jan

Navire John Henry.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, MARDI, 3 février 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—
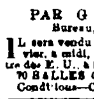
Le navire américain JOHN HENRY, du port de 540 tonneaux, avec toutes ses voiles, ses ancres, &c, tel qu'il est amarré actuellement au pied de la rue Ste Marie, Quatrième District. Ce navire est en bon état sous tous les rapports et mérite l'attention des acheteurs. Un inventaire complet de toutes les propriétés sera fait et annoncé au moment de la vente.
Conditions, comptant. 24 jan

Vente de coton.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.
IL sera vendu à l'enchère publique, mercredi 28 janvier, à midi, par ordre de la Commission de Séquestre des E. U., à la Presse Reading—
70 BALLES COTON.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 24 jan

Vente sans réserve d'articles de fantaisie, tableaux, gravures, cadres, &c.—AUSSI, meubles de ménage, installations, &c, &c.
PAR E. GUTIERREZ, encanteur.
MARDI prochain, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan sans réserve aucune, sur les lieux, au coin des rues ST-ANNE ET BOURBON—
Le fonds du susdit magasin, comprenant en partie, articles de fantaisie, articles de mercerie, tableaux, gravures, images, papier à tapisser, articles religieux, vitres, glaces, cadres dorés, articles en porcelaine, &c.
—AUSSI—
Un lot de MEUBLES DE MENAGE, installation, comptoirs, vitrières, étagères, et divers autres articles.
24janv

Pour Thibodaux, Donaldsonville et points intermédiaires.

Le steamer LOUISIANA BELLE, capitaine Alexander, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
24 janv—30 O. M. D. MADERE, commis.

Quincaillerie au prix coûtant.
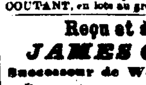
Le reste du fonds de quincaillerie du magasin de M. J. A. Baquié, coin des rues Julia et Remparts, sera vendu au PRIX COUTANT, en lots au gré des acheteurs. 9 janv—1m

Reçu et à vendre par
JAMES GONEGAL,
Successeur de Woodman & Hement,
Droguistes en gros, au coin des rues Commune et Magasins,
Alcool, 75 pour cent ;
Poivre noir et de Cayenne ;
Gingembre d'Afrique et de Jamaïque ;
Acide tartrique ; ammoniac ;
Crème de tartre ; bicarb de soude ;
Sel d'epsom ; sel de soude ;
Térébenthine en bouteilles ; morphine ;
Chloroforme ; quinine ;
Gomme arabique No 1 ;
Poudres de Seidlitz ; indigo ;
Vins de toutes espèces ; eau-de-vie ;
Amers de toutes espèces ;
Poudre Dover ; encre en flacons ;
Houblon ; parfumerie ;
Objets de fantaisie ;
Huile de charbon et un assortiment choisi de lampes à huile de charbon.